

**mon quartier
mon projet**
décidons ensemble

CONSEILS

DE QUARTIER

MONT DE MARSAN

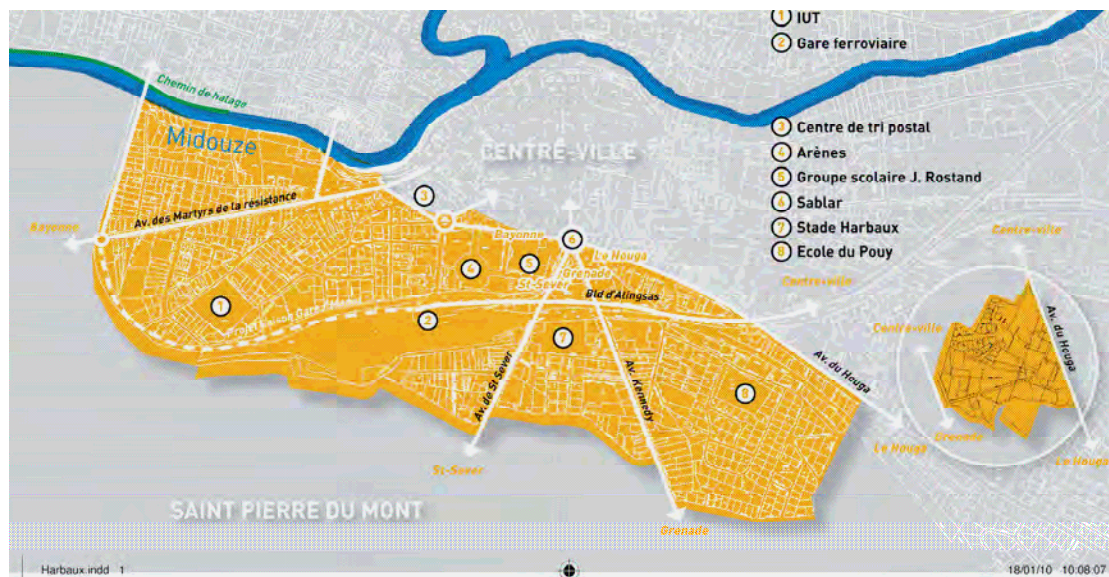


RAPPORT D'ACTIVITES 2009

ILOT 9 –

HARBAUX/TUCO/POUY/ARENES/RIGOLES/LAGUILLE

ILOT 9 ARENES, HARBAUX, TUCO, POUY, LAGUILLE



COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER



Josiane Bourdy (Présidente)

- Jeannine Lamaison (élue référente),
- Bruno Rouffiat (élu suppléant),
- Danielle Linxe,
- Jean-Louis Arjo,
- Philippe Pallas,
- Robert Marty,
- Jean Marc Thomas,
- Christelle Vasseur,
- Alain Gaston,
- Cyril Lavenu,
- Frédéric Carrincazeaux,
- Nadira Marhoum,
- Gwenaëlle Barreau,
- Pascale Gouverneur

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

- **réunion mensuelle 2008-2009, école primaire du Bourg Neuf**

Jeudi 27 novembre 2008 :	Constitution du conseil de quartier
Jeudi 11 décembre 2008 :	Election du président du conseil de quartier
Jeudi 5 février 2009 :	Questionnaire / Etat des Lieux Piste cyclable sécurisée, aménagement entrée
Jeudi 5 mars 2009 :	Organisation et fonctionnement du conseil de quartier Traitement des retours de questionnaires
Jeudi 2 avril 2009 :	Aménagement entrée Ouest présenté par M. Roura Traitement des requêtes des habitants Préparation de la réunion publique, le 29 avril 2009
Jeudi 7 mai 2009 :	Point sur la réunion publique et les animations à venir
Jeudi 4 juin 2009 :	Point sur les projets d'investissement et animations
Jeudi 10 septembre 2009 :	Point sur l'avancement des travaux et animations
Jeudi 1er octobre 2009 :	Piste cyclable et entrée ouest (M. Bayard) Point sur les animations Traitement des requêtes des habitants
Jeudi 5 novembre 2009 :	Elaboration de la plaquette Préparation Noël (Mme Lutz)
Jeudi 3 décembre 2009 :	Préparation Téléthon et animation de Noël Point sur le traitement des requêtes

- **réunions publiques :**

Jeudi 29 avril 2009 :	Présentation des conseillers, des actions engagées, à venir Point sur les installations d'antennes relais (M.
-----------------------	--

Socodiabéhère)

- **réunion avec les services techniques**

Lundi 30 novembre 2009 :	Analyse sur site du problème de circulation et de stationnement rue Sembat
--------------------------	--

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants**

Ecole primaire des Arènes - 4 avenue Joseph Montaud.

- **Adresse mail du conseil de quartier:** josiane.bourdy@montdemarsan.fr

- **Réunion mensuelle des Présidents :** Le 1^{er} mardi du mois

- **Réunion plénière : deux fois par an (janvier et juin)**

Objectifs :

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

BILAN D'ACTIVITE 2009

Conseil de quartier Ilot des Arènes

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

REponses APPortees AU 1^{ER} TRIMESTRE 2009	
Vitesse excessive boulevard Brigade Carnot	Des mesures de vitesse et comptage sont programmées Pour le problème d'évacuation des eaux : il conviendrait de construire un bassin d'orage en limite de la future liaison gare/Manot ; plusieurs courriers adressés en ce sens à la CAM et à la commune de Saint Pierre du Mont
Vitesse excessive bd Brigade Carnot :	Des mesures de comptage sont programmées
Parking IUT obscur :	Un courrier va être adressé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour signaler la situation
Le chemin le long de la voie ferrée est inondé :	La nouvelle liaison gare/manot va modifier l'écoulement des eaux de ruissellement Chemin pris en compte dans le cadre des itinéraires cyclables, projet à l'étude.
Problèmes Petite Rue des Gézits : parking détérioré, absence de marquage au sol, insalubrité liée à l'incivilité des personnes. Il est par ailleurs demandé la fermeture de ce passage pendant les fêtes de la Madeleine.	Toutes ces remarques ont été envoyées au Directeur des Services Techniques.
DOSSIERS TRANSMIS EN MARS/AVRIL, EN COURS DE TRAITEMENT	
	Déplacement du container « verre » au niveau du rond-point de l'école du Pouy demandé. Prévoir également une poubelle pour récolter les bouchons.
REponses APPortees AUX INTERESSES MAI 2009	
Réduire l'intensité des lampadaires de l'avenue des Martyrs de la Résistance	Le réglage de ces candélabres ne peut être envisagé vu la vétusté du système. Néanmoins Automne 2009, l'ensemble du dispositif d'éclairage de cette avenue va être rénové (aménagement entrée ouest). Le positionnement des candélabres sera modifié en fonction du projet architectural. De plus, les lampadaires auront un flux arrière modéré d'éclairage vers les propriétés riveraines.
Problème de visibilité rue Ulysse Pallu, au croisement de la rue Marton	La CAM a été saisie de ce problème mais ne voit pas la nécessité d'installer un second miroir. Le miroir actuel a été installé à cette hauteur pour éviter tout accrochage avec les poids lourds, compte-tenu de l'absence de trottoir et d'une chaussée étroite
Demande des installations visant à ralentir la vitesse rue St Pierre	Mesures de vitesse et comptage sont prévues en juin. La mise en place de balisettes est préférée à l'installation de bacs à fleurs.
Proposer les arènes de Mt Marsan pour le festival « Art et Courage »	La Ville s'est déjà portée candidate il y a 15 jours

<p>Boulevard Brigade Carnot Vitesse excessive : il est demandé l'aménagement du boulevard en sens unique Par ailleurs, problème avec les containers</p>	<p>Des mesures de comptage dans le quartier des Arènes sont prévues en mai et juin. L'idée de mettre un sens unique est intéressante. Néanmoins compte-tenu de l'étude d'aménagement de l'entrée ouest et des travaux de la liaison gare/manot, le service Aménagement préfère disposer de tous les éléments pour établir un plan de circulation (rentrée 2009). Le problème des containers a été signalé au service propreté urbaine</p>
<p>Problèmes liés à la présence des SDF place des arènes</p>	<p>La Police municipale a été informée de ce problème. Mme le Maire a également saisi le Commissaire de Police</p>
<p>DOSSIERS TRANSMIS EN MAI 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
<p>Les riverains de l'IUT</p>	<p>Demande de sanitaires et douches sur le parking de l'IUT pour les fêtes de la Madeleine.</p>
<p>Les commerçants de l'avenue G. Clémenceau</p>	<p>- Demande la création de places de parking et de livraison sur l'avenue Georges Clémenceau. - remettre le container dans l'impasse, à côté de l'association la source</p>
	<p>- Sécuriser la rue Ulysse Pallu : source en contre bas - absence de trottoirs aux alentours de l'école du Manot, rue Cahoussehourg</p>
	<p>Impasse Commandant Clère : mettre un panneau STOP car danger lorsqu'on sort de l'impasse sur la rue Commandant Clère</p>
	<p>Création d'un square pour enfants demandé place des arènes</p>
	<p>- Demande de mettre en sens unique la rue Ulysse Pallu et éventuellement la rue Marcel Sembat vu l'étroitesse de ces voies - Matérialiser les places de stationnements dans les rues et en particulier rue Marcel Sembat</p>
<p>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES JUIN 2009</p>	
<p>ntretien du Domaine Laguille :</p>	<p>Concernant le curage des fossés : Les espaces verts ont retiré les feuilles de platanes qui obstruaient les fossés Pour ce qui est de l'entretien des espaces verts : La tonte est assurée tous les 15 jours par la ville. Léger retard lié à la tempête La taille des arbres : chaque année les espaces verts aillent les branches basses. Les houppiers seront repris par une entreprise spécialisée en octobre 2009, en taille douce.</p>
<p>Augmenter la visibilité à la sortie de la rue Paul Dorian</p>	<p>Les 2 places de stationnement de part et autre de la rue Dorian seront supprimées comme demandé par un marquage au sol. Il n'apparaît cependant pas nécessaire de les transformer en emplacement réservé aux 2 roues. Les services techniques constatent une faible fréquentation des deux roues dans cette rue et considèrent qu'un emplacement dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade des arènes serait plus approprié. Cette disposition sera présentée au Conseil de Quartier</p>

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

DOSSIER TRANSMIS EN JUIN 2009, EN COURS DE TRAITEMENT	
Les habitants du domaine de Laguille	Aménagement paysager à prévoir pour cacher les containers poubelles.
REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AOUT 2009	
Souhait des habitants de Laguille de disposer d'un terrain de pétanque dans leur lotissement	<p>La création d'un terrain de pétanque par le service des espaces verts (15m par 6m) est tout à fait envisageable</p> <p>Le coût d'un tel ouvrage est estimé à</p> <ul style="list-style-type: none"> - décaissement de la zone sur 25 cm : 450 € - pose d'un géotextile 210 gr/m² : 200 € - mise en place de grave de fondation : 450 € - mise en place de grave de finition : 360 € <p>La surface utile pour ces travaux de terrassement et de voirie est de 90m²</p> <ul style="list-style-type: none"> - 42 ml pour la mise en place de traverse de chemin de fer : 420 € <p>le conseil de quartier doit valider ce projet d'aménagement lors de la prochaine réunion.</p>
Demande la pose d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h à l'entrée du lotissement Laguille	<p>La limitation de la vitesse dans le <i>lotissement Laguille</i> à 30 km/h semble opportune compte-tenu notamment de la grande ligne droite de l'avenue principale permettant l'accès au lotissement.</p> <p>Dans ce cadre, les services techniques proposeront un arrêté modificatif de limitation de vitesse à 30km/h au cours du mois de septembre 2009. La signalisation sur le terrain sera ensuite mise en place</p>
Vitesse excessive bd Brigade Carnot	<p>Les compteurs routiers ont été positionnés dans les deux sens de circulation, boulevard Brigade Carnot du 15 au 25 mai 2009</p> <p>Dans le sens de la rue Saint Pierre vers l'Avenue des Martyrs de la Résistance, le nombre moyen journalier est de 963 véhicules dont la vitesse moyenne est de 55km/h.</p> <p>Dans le sens de l'Avenue des Martyrs de la Résistance vers la Rue Saint Pierre, 2240 véhicules dont la vitesse moyenne est de 59km/h.</p> <p>Le Bureau d'études de la Ville devra préparer le projet d'aménagement de voirie (sens unique, pistes cyclables, stationnement véhicules,...) en tenant compte de l'aménagement de l'entrée Ouest de la ville.</p>
Etude d'aménagement de voirie rue du Commandant Clère	<p>Lors la réunion de concertation du 15 avril 2009, effectuée dans le cadre du programme de construction OPDHLM de 15 logements rue du Commandant Clère, Mme le Maire s'est engagée auprès des riverains à entreprendre des études d'aménagement de voirie.</p> <p>Dans le planning d'études, des mesures de vitesse et comptage ont été programmées. Ainsi, du 7 au 15 mai 2009, les compteurs routiers ont été positionnés dans les deux sens de circulation rue du Commandant Clère.</p> <p>Dans le sens Passage Bertrand vers l'avenue du Président J.F Kennedy le nombre moyen journalier est de 1173 véhicules dont la vitesse moyenne est de 60 km/h.</p> <p>Dans le sens avenue Président J.F Kennedy vers le passage Bertrand, 971 véhicules dont la vitesse moyenne est de 49 km/h.</p> <p>Le Bureau d'études de la Ville doit préparer un projet d'aménagement de voirie, qui sera présenté au Conseil de quartier en Octobre 2009.</p>

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

DOSSIER TRANSMIS EN AOUT 2009, EN COURS DE TRAITEMENT	
	Entretien de l'espace vert, rue du Coteau (poubelle à vider). Absence de supports vélos dans certains lieux publics (Bosquet, régie des fêtes, cimetière du centre)
	Demande de rechercher une solution pour ralentir la vitesse des véhicules devant l'école du Pouy
	Demande des arbres côté parking résidence verdi
	Pour des raisons esthétiques, les habitants du domaine de Laguille demandent un aménagement paysager pour cacher les containers.
REPONSES APORTEES AUX INTERESSES SEPTEMBRE 2009	
Limitation de vitesse à 30 Km/h dans le lotissement Laguille	Pour informer les habitants du lotissement Laguille, il a été adressé à la Présidente du conseil de l'îlot des Arènes - le projet d'arrêté modificatif concernant la réglementation de la circulation et du stationnement allée François Vives - la copie du courrier adressé au Maire de St Pierre du Mont, dans la mesure où la voie d'accès principale relève également de sa commune
DOSSIER TRANSMIS EN SEPTEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT	
	Aménagement du Boulevard Lacaze, pour égayer côté chemin de fer. Proposition : mettre des brises vues en bois et faire pousser de la végétation (jasmin, passiflore, lierre) Côté commerces, planter quelques arbres pour embellir et apporter un peu d'ombre.
	Suggère aux services techniques d'envoyer un courrier au propriétaire pour élaguer la végétation rue Ulysse Pallu (n°87)
	Pose la question du ramassage impasse Grandjean depuis l'enlèvement des containers
	1/ Terminer les travaux au pied du lampadaire au niveau du n° 15 rue Cahoussehourg (rebouchage du trou après vérification des travaux réalisés sur la canalisation de gaz toujours à l'air libre). 2/ remise en état des lignes téléphoniques. Rue Cahoussehourg, les fils téléphoniques sont toujours accrochés dans le grillage des maisons et France Telecom n'intervient pas. L'ensemble du réseau téléphonique de surface doit être réparé.
	La maison brûlée en janvier 2009 rue Gaxie, occasionne de nombreux désagréments. De plus, le véhicule de la propriétaire décédée est toujours stationné devant. Est possible de faire accélérer la procédure de succession

Problèmes rappelés	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en sens unique des rues Sembat et Ulysse Pallu ; - Marquage au sol pour emplacements de stationnement dans les rues Sembat, U. Pallu Martron et Cahoussehourg. - Suppression du feu rue U. Pallu, si sens unique accepté
	Pour améliorer la visibilité rue Paul Dorian, suppression de deux places de parking ; les remplacer pour le stationnement des deux roues.
	Rechercher une solution pour ralentir les véhicules aux abords de l'école du Pouy. Le seul panneau en place ne suffit pas.
	Limitation de vitesse Allée François Vives : aménagement d'un dos d'âne pour que le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h soit respecté
	Problème avec les poubelles de l'avenue Brigade Carnot, qui servent à tout le monde !

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES OCTOBRE 2009

Avenue Clémenceau Nécessité de réinstaller un conteneur dans l'impasse privée, à côté de l'association La Source	<p>Le SICTOM du Marsan comme le service de la propreté urbaine de la ville n'ont pas, à leur connaissance, installer ou retirer un container à cet endroit. Le responsable <i>collecte</i> au SICTOM se rappelle toutefois avoir reçu une demande d'implantation, il y a à peu près deux ans.</p> <p>Cette requête a toujours été refusée dans la mesure où l'avenue Georges Clémenceau est collectée quatre fois par semaine en ordures ménagères (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et une fois le jeudi en collecte sélective.</p> <p>Par ailleurs, cette petite impasse n'est ni répertoriée au titre du domaine public ni goudronnée. Il s'avère ainsi impossible d'y installer un conteneur.</p> <p>Enfin, le SICTOM n'a pas relevé de désordres au niveau de la collecte, puisque les déchets sont amenés et collectés à l'angle de l'impasse de l'avenue Georges Clémenceau.</p>
Les habitants du Domaine de Laguille Aménagement paysager des conteneurs d'ordures ménagères	<p>Les travaux, qui nécessitent 30 piquets avec 35 m. de brande, sont programmés courant novembre et s'élèvent à 2170,74 €. Ce coût, imputé sur les crédits des services techniques municipaux, comprend uniquement les fournitures, la main d'œuvre étant assurée par le Parc Technique Municipal.</p>
Problème avec les poubelles, bd Brigade Carnot	<p>Les containers du boulevard de la Brigade Carnot posent un véritable problème. Ils se situent sur une rue à forte fréquentation.</p> <p>En collaboration avec le SICTOM du Marsan, une recherche pour déplacer cet îlot est en cours; cet îlot desservant en fait l'impasse de l'école Normale.</p> <p>Il est à noter que l'ouverture de la liaison routière Manot-Gare va considérablement diminuer la circulation sur le boulevard et donc, les incivilités.</p> <p>Actuellement, la <i>Brigade de l'Environnement</i> effectue une surveillance de cet îlot, afin que les dépôts sauvages soient identifiés, verbalisés et nettoyés.</p>

<p>Précisions demandées sur le ramassage des déchets impasse Grandjean</p>	<p>Les conteneurs de l'impasse Grandjean n'ont jamais été enlevés. Le conteneur d'ordures ménagères est collecté les lundis et jeudis et celui du tri sélectif tous les jeudis. La <i>Brigade de l'Environnement</i> surveille de près cet îlot, pour éviter les dépôts sauvages.</p> <p>Un problème de collecte de déchets verts a toutefois été relevé à cet endroit mais cela a été signalé à la CAM, compétente en la matière.</p>
<p>Problèmes rue Cahoussehourg</p>	<p>Il n'a pas été constaté de ligne téléphonique accrochée dans les grillages des riverains car, semble-t-il, les travaux France Telecom ont été terminés juste avant la réception de la fiche intervention.</p> <p>Concernant les lignes téléphoniques à l'échelle de la Région, le Conseil Général des Landes a effectué un recensement des travaux restant à effectuer, en vue de relancer France Telecom. Dans ce cadre, la ville de Mont de Marsan a répondu pour son territoire.</p> <p>Au sujet du lampadaire 15 rue Cahoussehourg, les travaux au pied du poteau ERDF ont été achevés mi septembre.</p>
<p>Absence de trottoirs aux abords de l'école du Manot</p>	<p>La création de trottoirs rue Cahoussehourg n'est pas prévue au programme de voirie 2009.</p> <p>La voirie montoise étant de compétence communautaire, cette remarque a été transmise à la CAM, pour prise en compte au titre des programmes à venir, en insistant sur la proximité de l'école du Manot.</p>
<p>Insalubrité de la maison 6 rue St Etienne, suite à l'incendie du 18 janvier 2008</p>	<p>Suite au rapport établi par la Brigade de l'Environnement, les services de la DDASS ont été saisis. Il s'avère que cet immeuble ne relève pas d'une procédure d'insalubrité régie par le code civil. Ce sinistre doit être pris en charge par l'assureur du requérant, notamment au niveau des réparations à engager.</p> <p>Le propriétaire de l'habitation voisine n'ayant pas d'héritiers connus, il est conseillé à l'intéressé de se rapprocher du Conseil Départemental d'Accès au Droit des Landes, qui pourra aider à obtenir les renseignements demandés par l'assureur.</p> <p>Le Commissariat a été saisi pour l'enlèvement du véhicule</p>
<p>Difficultés pour être livré, suite aux nouveaux aménagements à la résidence du Centre rue Léon Lalanne</p>	<p>Pour améliorer cette situation, la dernière place de stationnement avant le portail sera transformée en aire de livraison. Un véhicule un peu plus long pourra dépasser légèrement, côté portail, sans gêner le passage.</p> <p>Les travaux seront réalisés conformément au plan joint au cours de la semaine.</p>

<p>Danger impasse du Commandant Clère, lié à la sortie de deux résidences et des habitations Proposition : mettre en place un STOP</p>	<p>L'arrêté, pour la mise en place d'un STOP à la sortie de l'impasse Commandant Clère, a été pris le 3 juin 2009. Les services de la Communauté d'Agglomération du Marsan, compétents en matière de voirie, ont la charge de la fourniture et de la pose de cette signalisation, y compris le marquage au sol correspondant.</p>
<p>Pour préserver la tranquillité des habitants, il est proposé d'installer impasse U. Pallu, un panneau indiquant que la ruelle est sans issue</p>	<p>Cette impasse étant privée, il a été demandé par courrier au gérant de l'immeuble 2B impasse Ulysse Pallu, de bien vouloir poser un panneau de police C13 à l'entrée de cette voie afin de respecter l'arrêté en vigueur. Les caractéristiques de ce panneau ont été jointes au courrier.</p>
<p>DOSSIER TRANSMIS OCTOBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Mise en sécurité des canalisations – Petite rue des Gézits Il est proposé de goudronner la placette au bout de la ruelle, des bouches d'eau affluent (près de 10 cm) au dessus de la route.</p>
	<p>Danger sur le parking du Collège Jean Rostand, rue F. Tassiné. Il conviendrait de mieux matérialiser le sens de circulation, notamment du côté du boulevard de la République.</p>
	<p>Impasse des Hirondelles : demande faite pour goudronner l'espace où se situe le transformateur</p>
	<p>Le grillage autour du stade Harbaux étant abîmé, les motos pénètrent sur le terrain pour y faire du cross. Les services techniques ont été interrogé sur la possibilité de changer ce grillage.</p>
<p>Les riverains de la rue Marcel Sembat</p>	<p>Pour remédier aux difficultés de stationnement et circulation, il est demandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un marquage au sol, pour emplacements véhicules d'un seul côté de la rue supprimant ainsi le stationnement alterné. - pour plus de sécurité, rendre la rue Marcel Sembat en sens unique. <p>Réorganiser un sens unique de circulation avec la rue parallèle à la rue Marcel Sembat.</p>

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES NOVEMBRE 2009

<p>Rue Ulysse Pallu : - demander aux propriétaires d'élaguer la végétation, - Sécuriser la chaussée</p>	<p>Les Services Techniques ont adressé deux correspondances aux propriétaires concernés, ceci afin d'ordonner l'entretien des plantations situées en contrebas de la chaussée. Les deux lettres ont fait l'objet d'un avis de réception les 26 octobre et 4 novembre 2009.</p> <p>Après leur intervention, les services techniques pourront entreprendre la pose d'un équipement afin de sécuriser la chaussée. S'il s'avérait que ces travaux d'entretien ne soient pas réalisés dans l'immédiat, les services municipaux prendront rendez-vous avec les deux propriétaires.</p>
<p>Rue Paul Dorian : suppression de deux places de parking, à remplacer par des emplacements réservés aux deux roues</p>	<p>Conformément à la proposition du conseil de quartier, la neutralisation des deux places de parking de part et d'autre de la rue Paul Dorian a été effectuée par la pose de bornes, par le parc technique municipal. Sous réserve d'intempéries, le marquage au sol complémentaire doit être réalisé semaine 47. Concernant la proposition de création d'un sas à vélos à cet endroit, un emplacement sur le parvis des arènes semble encore mieux approprié. Cet élément de projet est transmis à l'architecte travaillant sur le dossier de l'entrée Ouest, comprenant le parvis des arènes. Il est donc proposé au conseil de quartier de laisser le dispositif anti-stationnement tel quel.</p>
<p>Les habitants du lotissement Laguille : La limitation de vitesse à 30km/h à l'entrée du lotissement étant entérinée, les riverains demandent la pose d'un plateau ralentisseur .</p>	<p>Il est d'abord rappelé qu'un tel équipement entraîne des nuisances sonores non négligeables. Ensuite et comme préalable à chaque étude de ce genre, des mesures de vitesse semblent inévitables. Les services techniques programment l'installation du radar entre le 5 et le 15 janvier 2010. Les résultats de ces mesures seront analysés à l'issue.</p>
<p>Les riverains de la rue Marcel Sembat Difficulté de stationnement et de circulation rue Marcel Sembat</p>	<p>Les riverains de la rue Marcel Sembat ont été réunis sur le site lundi 30 novembre. Les services techniques ont pris note de l'ensemble des remarques : une étude sur le stationnement et la circulation sur cette voie va prochainement être programmée</p>
<p align="center">DOSSIER TRANSMIS EN NOVEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Pour ralentir la vitesse boulevard Brigade Carnot, serait-il possible d'instaurer un sens unique en montant vers St Pierre du Mont et créer des places de parkings en quinconce.</p>
	<p>Problème avec les égouts des rues St Pierre et Camille Brettes qui par de fortes pluies, envoient beaucoup de gravats et d'eau sur la route. Problème récurrent depuis des années.</p>
	<p>Les enseignants et parents d'élèves de l'école du Pouy souhaitent que des mesures soient prises pour sécuriser les abords de l'école maternelle et primaire. Leur proposition : mettre en place des ralentisseurs.</p> <p>A plusieurs reprises, il a par ailleurs été demandé l'installation de panneaux indiquant les écoles du Pouy.</p>

REPONSES APPORTEES AUX INTERESSES DECEMBRE 2009

Sécurité aux abords de l'école du Pouy Signaler par des panneaux indicateurs cet établissement	Les services techniques réunissent les riverains de la rue Commandant Clère et les Directeurs de l'école maternelle et primaire du Pouy mardi 22 décembre à la cantine du Pouy pour évoquer la circulation et la sécurité dans ce secteur.
Mise en sécurité des canalisations Petite Rue des Gézits	La rue des Gézits, dont l'état est effectivement très vétuste, fait partie du domaine communautaire. La rénovation de cette voie vient d'être intégrée au programme de voirie 2009/2010 de la Communauté d'Agglomération du Marsan. Les travaux sont prévus au cours du 1 ^{er} trimestre 2010 Dans ce cadre, la mise en sécurité des canalisations et des différents regards de visite sera entreprise.
Proposition d'aménagement visant à réduire la vitesse boulevard de la Brigade Carno (sens de circulation à revoir et place de stationnement à prévoir)	Comme indiqué par la première réponse du 18 mai 2009, des mesures de vitesse ont été effectuées par les services techniques et les résultats présentés au Conseil de Quartier ont en effet été de vitesses moyennes élevées. Dans le cadre des travaux de la liaison Gare-Manot, mais également de l'entrée Ouest de la ville, une réflexion d'ensemble sur la circulation du quartier (Arènes, Tucco, Manot et Sablière) est en cours au sein des services techniques. Cette étude sera présentée au Conseil de Quartier très prochainement. Par ailleurs, la proposition de mise en place de stationnement et de mise en sens unique du boulevard de la Brigade Carnot semble véritablement très opportune compte tenu de la prochaine modification de la circulation dans le quartier. Elle aura également un impact positif sur les vitesses moyennes, un marquage adapté sera à prévoir.
Les riverains de l'impasse des Hirondelles souhaitent l'entretien de l'impasse, et plus particulièrement aux abords du transformateur	Les services techniques municipaux se sont rendus impasse des Hirondelles afin de constater l'état de l'espace qui reçoit le transformateur. Ce site est de la compétence de la ville et n'a pas été transféré à la CAM. Aussi afin d'éviter la pousse de mauvaises herbes, la mise en œuvre d'un tapis d'enrobé pourrait être réalisée. Les travaux comprendraient : - décaissement, - fourniture et mise en œuvre de grave naturelle 0/31,5, - fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux. Ces travaux, estimés à 2 500 € TTC, sont présentés au conseil de quartier.

<p>Insatisfaction des riverains par rapport à l'état du boulevard de Harbaux.</p> <p>Ils proposent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un aménagement des trottoirs, exclusivement réservés aux piétons - créer des places de stationnement en alternance permettant de réduire la vitesse excessive des automobilistes - envisager éventuellement un sens unique de circulation 	<p>Mme le Maire est en relation avec le Maire de St Pierre du Mont pour qu'il soit envisagé d'effectuer une réfection de cette voie dans les meilleurs délais. Il a également été proposé de réunir les services techniques municipaux de Mont de Marsan, de Saint Pierre du Mont et de la CAM afin d'étudier la faisabilité d'un projet.</p> <p>Les demandes d'amélioration ont été transmises à l'Adjoint charge de ces dossiers.</p>
<p>Ecoles du Pouy :</p> <p>Parents et enseignants des écoles du Pouy demandent une rapide solution pour ralentir la vitesse des véhicules aux abords des écoles</p>	<p>Les services techniques municipaux présentent aux Directeurs des écoles du Pouy et aux riverains le projet d'aménagement de la rue Commandant Clère,</p> <p>Mardi 22 décembre à l'école primaire du Pouy.</p>
<p>DOSSIER TRANSMIS EN DECEMBRE 2009, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Proposition : faire en sorte que la DAFF utilise son parking souterrain pour libérer le parking extérieur et le dédier à la place Saint Louis</p>

Projets d'investissement

I - Le conseil de quartier a participé à :

- la réalisation d'un itinéraire cyclable praticable de la rue Dubalen à la place des Arènes.
Cet itinéraire longe la voie SNCF au pied du talus.



présentation du plan au conseil de quartier

Date d'inauguration : samedi 6 février à 14h (RDV devant le restaurant le Plumaçon)

- l'embellissement de l'espace vert situé devant l'IUT avec plantation d'arbres et installation de mobilier urbain.

II – Projets soumis en 2009, qui verront leur réalisation en 2010 avec l'intervention du service des espaces verts :

- Embellissement des containers du lotissement Laguille,
- Création d'un boulo-drome, lotissement Laguille

Les animations organisées en 2009 avec le conseil de quartier

➤ La Fête des Voisins,

Le concept de la manifestation « Immeubles en fête – Fête des voisins » est d'inviter ses voisins à se retrouver autour d'un verre ou d'un buffet dans une ambiance conviviale, propice aux rencontres. Une occasion simple de créer des liens, de renforcer la proximité et de développer un sens de solidarité entre les habitants.

C'est pourquoi, dans le cadre de leurs missions, les Conseils de quartier ont souhaité s'associer à cette manifestation, qui se déroula pour la 1ère fois à Mont de Marsan le mardi 26 mai 2009.



sur l'ensemble de l'îlot:



une centaine de personnes rassemblée pour cette manifestation

➤ Animations de Noël, samedi 12 décembre 2009, place des Arènes

Les enfants du quartier ont été invités à venir décorer le sapin de Noël.

En échange de leur participation, un petit déjeuner a été offert par le conseil de quartier avant de prendre le petit train pour un tour magique autour de la ville !



➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants, Téléthon